



Formation à la santé et la sécurité des membres du CSE - 300 salariés (Classe virtuelle)

PUBLIC

Membres nouvellement élus du CSE -membres de la commission santé sécurité et conditions de travail des entreprises de moins de 300 salariés-représentants de proximité

PRE-REQUIS

Pas de prérequis particulier

OBJECTIFS

Développer l'aptitude des nouveaux membres du CSE et/ou de la CSSCT à déceler et à mesurer les risques professionnels et leur capacité d'analyse des conditions de travail ;
Initier les nouveaux membres du CSE aux méthodes et procédés à mettre en œuvre pour prévenir les risques professionnels et améliorer les conditions de travail. (articles L. 2315-18 -I 2315-40 du code du travail)

METHODES ET MOYENS

Parcours composé en 6 modules avec activités pédagogiques, questions, vidéos, échanges, activités pédagogiques : exercices , remise d'un support sous forme numérique.

DUREE

21h



Possibilité de réaliser cette formation en classe virtuelle

CONTENU

➤ Partie 1 (2H) :

- Tour de table + déroulé de la formation
- Préambule
- Mise en place du CSE
- Rôles et mission

Activités Pédagogiques (0,5 H) : QCM

Document ressource : analyse recueil d'informations à partir de la lecture du Q/R CSE ministère du travail (1H)

➤ Partie 2 (2H) :

- Composition du CSE
- Réunions du CSE
- Les moyens d'un CSE

Activités Pédagogiques (1h30): Créer un ordre du jour pour la future réunion

➤ Partie 3 (2H) :

- Les définitions des AT et MP
- Statistiques des accidents de travail
- Statistiques des accidents de trajets
- Statistiques des MPS
- Formalités administratives
- Les indicateurs statistiques

Activités pédagogiques (1h30) : Recherche et analyse des statistiques pertinentes sur l'activité de la société.

➤ Partie 4 (2H) :

- Les risques liés à l'activité professionnelle causant un AT
- Les risques liés à l'activité professionnelles pouvant provoquer une MP

- Les conséquences des AT et MP
- Processus menant à l'AT et MP
- Les 9 principes généraux de prévention
- Le C2P

Activités pédagogiques :

1) (0,5 H) Identifier les facteurs de pénibilité et déterminer si les activités de l'entreprise sont concernées.

2) (1 H) Après choix d'un ou plusieurs dangers, analyser les postes de travail et les modes opératoires préconiser des mesures de prévention et de protection.

➤ Partie 5 (2H) :

- Dispositions réglementaires
- L'évaluation des risques professionnels
- Les documents accessibles aux CSE

Activités pédagogiques (1h30) : Evaluation des risques professionnels en s'appuyant sur la méthodologie appliquée à une unité de travail.

➤ Partie 6 (2H) :

- Les acteurs de la prévention des risques professionnels
- Le CSE sur le terrain
- L'arbre des causes
- Les formations

Activités pédagogiques (1h30) : Exercice analyse d'un accident et constitution d'un arbre des causes.

METHODE ET MODALITES D'EVALUATION

Les évaluations formatives sont effectuées tout au long de la formation

SUPPORT DE VALIDATION DES ACQUIS

A l'issue de la formation, il sera délivré au participant qui aura satisfait aux évaluations, une attestation de formation.

FORMATEURS

Experts dans le domaine technique et de la formation présentielle et à distance